

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE THÔNES**

SÉANCE DU 16 JUILLET 2026

L'an deux mil vingt-six, le seize du mois de juillet, les membres du Conseil Municipal, dûment convoqués en Séance Officielle à dix-neuf heures, se sont réunis dans la Salle Consulaire, sous la présidence de M. Claude COLLOMB-PATTON.

Étaient présents : Mme Catherine MANIGLIER, M. Grégory BAERT, Mme Brigitte VULLIET, M. Serge HUDRY, Mme Stéphanie POIRIER, M. Jean-Marc ALEMANY, Mme Christine RUFFON, Maires-Adjoints,

Mme Nicole LAURIA, MM. Éric POLLET, Patrice GURRET, Jérôme AGNELLET, Mme Sandrine CRESPIN, M. Nicolas MORDRET, Mme Brigitte VACHERAND-DENAND, M. Stéphane BRUGÈRE, Mmes Gaëlle TAGLIABUE, Leslie BIBOLLET, Ghislaine AVRILLON dit-à-JEAN ANTOINE, MM. Cédric MAUDUIT, Lionel QUETANT, Conseillers municipaux.

Avaient donné procuration : M. Sébastien CHALLAMEL, Maire-Adjoint,

M. Sébastien ATRUX-TALLAU, Mme Odile PRIOLET, M. José BARRADAS, Mme Gaëlle GUEBEY, M. Rémi FRADIN, Mme Gaëlle VERJUS, Conseillers municipaux.

Était absente : Mme Floriane BERTEZ, Conseillère municipale.

Date de la convocation : 9 juillet 2026
Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 29
Présents et représentés : 28

Secrétaire : Mme Leslie BIBOLLET, Conseillère municipale déléguée, prend place au bureau en qualité de secrétaire, fonction qu'elle déclare accepter.

---oo0oo---

**N° 2026/113 - MARCHÉ DE TRAVAUX – AMÉNAGEMENT DES LOCAUX DE LA STRUCTURE
PETITE ENFANCE – AVENANTS – AUTORISATION DE SIGNATURE**

M. Jérôme AGNELLET, conseiller municipal, directement concerné, ne prend pas part aux votes et se retire de la salle consulaire.

M. le Maire-adjoint rappelle la délibération n°2025/058 du 19 juin 2025 relative à l'attribution et la signature des marchés pour les locaux de la structure Petite enfance, des lots 1,2,3,4,5,7,8,9, et 10.

Il rappelle également la décision du Maire n°2025/095 du 22 décembre 2025 relative à l'attribution et à la signature des lots 6 et 11.

Il est proposé la signature d'avenants pour tenir compte des ajustements intervenus au cours du chantier :

- Lot n°1 : avenant n°1 avec l'entreprise **EMP** pour un montant de – 22 212,92€ HT faisant passer le montant du marché de 130 244,34€ HT à 108 031,42€ HT
- Lot n°2 : avenant n°1 avec l'entreprise **ARTISOLS** pour un montant de – 1200,00€ HT faisant passer le montant du marché de 51 597,02€ HT à 50 397,02€ HT
- Lot n°3 : avenant n°1 avec l'entreprise **Sarl ATRUX Frères** pour un montant de + 694,40€ HT faisant passer le montant du marché de 99 046,52€ HT à 99 740,92€ HT

.../...

- Lot n°4 : avenant n°1 avec l'entreprise **ARTISOLS** pour un montant de – 200,00€ HT faisant passer le montant du marché de 19 993,11€ HT à 19 793,11€ HT
 - Lot n°5 : avenant n°1 avec l'entreprise **MOBILIER BOIS DESIGN** pour un montant de + 3 350,87€ HT faisant passer le montant du marché de 108 592,37€ HT à 111 943,24€ HT
 - Lot n°7 : avenant n°1 avec l'entreprise **HELLE A&B** pour un montant de – 1 075,85 € HT faisant passer le montant du marché de 94 260,00€ HT à 93 184,15€ HT
 - Lot n°9 : avenant n°1 avec l'entreprise **MERMILLOD**, pour un montant de + 4 223,60€ HT faisant passer le montant du marché de 88 622,02€ HT à 92 845,62€ HT.
- A titre d'information, l'avenant au lot n°11 fera l'objet d'une décision du Maire mais fera passer le montant du marché de 38 554,50€ HT à 48 142,50€ HT.

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré,
Par vote à main levée, à l'unanimité des votants,

- **AUTORISE** M. le Maire à signer les avenants correspondants.

AINSI FAIT ET DÉLIBÉRÉ AUX LIEU ET DATE SUSDITS

THÔNES, le 17 juillet 2026

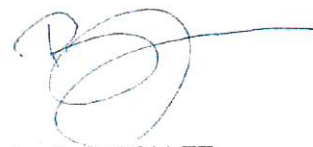
Le Maire,



Claude COLLOMB-PATTON

POUR COPIE CONFORME

La secrétaire de séance



Leslie BIBOLLET

LE MAIRE CERTIFIE LE CARACTÈRE EXÉCUTOIRE DE LA PRÉSENTE DÉLIBÉRATION PAR
TÉLÉTRANSMISSION EN PRÉFECTURE DE LA HAUTE-SAVOIE LE **23 JUL. 2026** ET
PUBLICATION ÉLECTRONIQUE LE **24 JUL. 2026**

THÔNES, le **24 JUL. 2026**

Le Maire,



Claude COLLOMB-PATTON